

# PAPIER DE VERTS

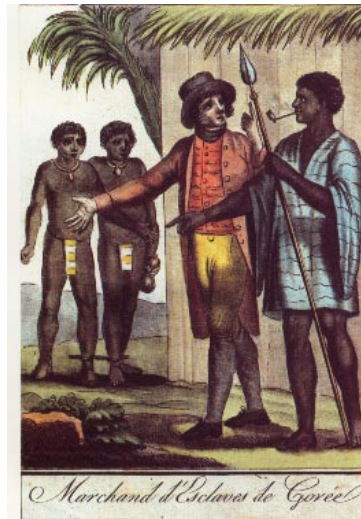
Les Verts Rhône 27 rue Ferrandière 69002 LYON

n°9 - Février 2006



## POUR NE PAS TOMBER DANS LE NÉGATIONNISME, LE GOUVERNEMENT A RÉVISÉ SA COPIE.

Après les propos de son ministre de l'intérieur sur les banlieues voilà que le gouvernement s'est confronté à sa majorité, au sein de laquelle les idées de l'extrême droite progressent avec une aisance déconcertante, s'attaquant à l'histoire du colonialisme. ... suite page 2



### INTEGRATION A LA FRANÇAISE, MYTHE OU REALITE

Les événements récents sur la banlieue imposent d'analyser le modèle d'intégration français en particulier vis-à-vis d'une de ses composantes principales que représente la population maghrébine.

... suite page 2

### AUDITIONS PRÉALABLES AUX MARIAGES AVEC UN ETRANGER...

La protection des individus comme alibi de discrimination ?

... suite page 3

### Les rendez-vous ...

3, 4, 5 mars 2006

salon

**PRIMEVERE**

à Eurexpo

Vendredi 3 de 14 à 23h  
Samedi 4 de 9h30 à 20h  
Dimanche 5 de 9h30 à 19h

bus TCL - parking 2 €

\*\*\*\*\*

16 février

1er anniversaire du

**PROTOCOLE DE  
KYOTO**

Les Verts lancent  
une action nationale  
contre le changement climatique

\*\*\*\*\*

### CYCLE DE FORMATION

Séance 3

samedi 18 février 2006  
de 9h à 16h30 au local

Séance 4

samedi 18 mars

\*\*\*\*\*

23 mars - Mairie du 8è

**Forum Reach**

Les Verts Rhône  
avec CFDT Chimie-Energie et  
Greenpeace

15 avril à Cherbourg

**Rassemblement contre EPR**  
Vente de bon de soutien au local  
des Verts (5 et 10 €)

4 - SEB

4 - Fin du pétrole bon marché

5 - Diversité culturelle

6 - Lettre aux censeurs

6 - Etat d'urgence

7 - Non à Bolkenstein

7 - groupes locaux et formations

8 - Primevère

8 - Agendas et copinage



## POUR NE PAS TOMBER DANS LE NÉGATIONNISME, LE GOUVERNEMENT A RÉVISÉ SA COPIE.

La valse hésitation du gouvernement qui ne voulait probablement pas se déjuger d'une partie de sa majorité, l'a conduit trop tardivement à prendre une position claire en abrogeant la loi sous la pression probable de la vieille garde gaulliste (et de la droite UMP).

Un bref rappel des faits s'impose :

- La loi du 23 février 2005, en son article 4, proposée par Christian Vaneste (qui s'est déjà distingué par ses propos homophobes) impose aux enseignants de reconnaître le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord.
- Le 29 novembre, l'assemblée nationale vote contre la proposition de loi visant à abroger cet article malgré une vive protestation de l'opinion publique notamment aux Antilles.
- Sous le tollé général, Jacques Chirac convoque une commission sous la présidence de Jean Louis Debray.
- Enfin il décide d'abroger l'article de loi.

De par cette loi, le législateur se permettait non seulement d'attaquer frontalement la liberté d'enseignement mais plus grave, il s'arrogeait le droit de réécrire l'Histoire. On légalise ainsi le révisionnisme.

Cette méthode, digne des régimes fascistes, n'était jusque là utilisée que par l'extrême droite. Voilà qu'une fois de plus c'est la droite incarnée par son gouvernement qui aurait contribué à véhiculer ces idées nauséabondes.

Cette fois-ci donc on tente ni plus ni moins d'endoctriner la jeunesse avec la pensée de certains nostalgiques de l'Algérie française, alors que le rôle de l'Ecole est d'aiguiser l'esprit critique pour que chacun puisse se faire sa propre opinion. **C'est toute la dimension rétrograde, réactionnaire et conservatrice du parti de gouvernement qui ressort de cette loi.**

Comment peut-on parler des bienfaits du colonialisme alors que celui-ci partait du postulat que nos civilisations étaient supérieures pour justifier l'esclavage et les discriminations ? Comment nier le fait que le colonialisme revient à l'exploitation du peuple d'un pays faible par un pays fort ?

La France ne doit pas refuser de faire son devoir d'inventaire. Si certains passages de notre histoire sont glorieux, d'autres, comme la colonisation, sont des plus répugnants. Notre devoir est d'assumer ces erreurs et d'en tirer les leçons.

Cette défense du passé colonial n'est rien d'autre qu'une réminiscence raciste et xénophobe. D'ailleurs le Front National de Jean Marie Le Pen applaudit des deux mains. Et on le comprend aisément. Cette loi est dans la même ligne que les déclarations de Le Pen sur l'occupation allemande ou de celles de Bruno Gollnisch sur les chambres à gaz. Si l'historien est inéluctablement emprunt à la subjectivité, il est en revanche impératif que le travail historique soit effectué en se basant sur des faits objectifs et non sur des idéaux. Il est interdit de réécrire l'histoire pour légitimer telle ou telle théorie et de rendre officielle une lecture partisane de l'Histoire. Ainsi cette loi nous apparaissait comme un moyen de justifier l'attitude néocoloniale de la France en Afrique.

C'est pourquoi, nous, Les Verts, demandons :

- l'abrogation immédiate de l'article 4 de la loi du 23 février 2005.
- que la France présente ses excuses à ses ex-colonies et reconnaissent avoir commis une erreur en adoptant cette loi.
- que l'histoire de France ne soit jamais réécrite et que ceux qui s'y exercent soient sanctionnés.
- que la France se penche enfin sur son passé colonial et qu'un réel travail de mémoire se mette en place pour que ces sombres pages de l'Histoire ne tombe pas dans l'oubli.

*Loïc Robert  
Les jeunes Verts*

## INTEGRATION A LA FRANÇAISE, MYTHE OU REALITE

Ce modèle d'intégration matérialisé par les différentes politiques de la ville est un échec car l'espoir des années 1980 est resté vain.

Les revendications de ces années là, mis en exergue par la marche des beurs suite aux nombreux assassinats racistes anti-arabes, avaient enclenché une mobilisation sans précédent qui avait permis de poser collectivement la question de la promotion de toute une communauté, y compris dans le champ politique. C'était l'espoir de l'époque. Le mouvement s'est rapidement retrouvé récupéré et a sombré dans un essoufflement, perdant ainsi la légitimité de ses revendications. La gauche française a une lourde responsabilité dans cet échec et doit en tirer les leçons pour l'avenir.

Sur le fond, cette population ressent une ambivalence flagrante. A la fois un sentiment d'appartenance très fort et un sentiment de frustration, sa spécificité, ses origines, ses croyances et son identité ayant été bien souvent dénigrées. Le système a tout fait pour les assimiler sous couvert d'une soi-disant égalité des personnes. Il les rejette pourtant d'une manière insidieuse en leur faisant sentir leurs spécificités. Ce modèle assimilationniste s'auto légitime par l'expérience des autres immigrants (italiens, espagnols, portugais, arméniens et polonais) en voulant occulter une double spécificité de cette population. Tout d'abord historique, la guerre d'Algérie et ses effets sur la mémoire collective française sont encore flagrants et il est difficile aujourd'hui d'admettre légalité pour ces fils d'ex colonisés. La deuxième a trait à l'Islam, présenté bien souvent



comme une religion archaïque opposée aux fondements de la laïcité et tirée vers le fondamentalisme.

Même leur dénomination a été galvaudée, le terme « arabe » jugé péjoratif, étant souvent camouflé sous le terme de beur. Cette dépersonnalisation les pousse à se vivre comme des hommes sans mémoire et donc sans nom. Elle a contribué à un effondrement du sens civique, en particulier chez les jeunes en quête d'identité et d'égalité. La matérialisation de cet échec s'exprime dans plusieurs domaines comme l'emploi, le logement, les loisirs. La sphère politique est également visée ou l'on constate une quasi absence de leur représentation dans le système politique français. Enfin, la dernière illustration de cet échec, sûrement la plus grave, a trait à l'image et à la représentation de l'arabe en France. Cette image diffuse, sournoise, est fortement ancrée dans la mémoire collective française favorisant les frontières invisibles ou la discrimination s'exprime en profondeur.

L'avenir, le parti Les Verts à la possibilité de renforcer sa différenciation en touchant un large public en considérant cette problématique des banlieues comme une des priorités de son programme politique. Les mesures à prendre pourraient s'articuler autour de quatre grandes sphères : la mémoire, la discrimination, l'identité et l'insertion économique et politique. En rejetant l'idée que le problème serait purement technique, on aurait beaucoup à gagner pour la paix sociale en particulier en mettant au centre de nos analyses la dimension humaine et identitaire de ces français pas tout à fait comme les autres.

*Seddik Larkeche  
Verts Vaulx en Velin*

## AUDITIONS PRÉALABLES AUX MARIAGES AVEC UN ÉTRANGER LA PROTECTION DES INDIVIDUS COMME ALBI DE DISCRIMINATION ?

La Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 proclame dans son Article 16-1 : « A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution. »

**Ce droit universel est aujourd'hui battu en brèche par les lois Sarkozy qui jettent la suspicion sur tout projet de mariage contracté entre un Français et un étranger.**

Les conséquences se sont fait sentir dans les mairies de Rhône depuis quelques mois. Le procureur de la République a réuni les représentants des différentes mairies, élus ou responsables administratifs, afin de leur expliquer quelle devait être la procédure à suivre depuis 2004.

Dorénavant, lorsqu'un « faisceau d'indices probants » permet de douter de la réalité du projet de vie commune, le couple doit être auditionné par le maire ou un de ses adjoints, ensemble et séparément. Il est bien précisé qu'en aucun cas l'absence de titre de séjour ne constitue à lui seul un indice suffisant, mais un indice à prendre en compte parmi d'autres.

### Où est alors le problème ?

Il tient au caractère « probant ». La situation irrégulière est facile à prouver. Un projet de mariage blanc ou pire, de mariage forcé, est plus difficile à démontrer... ce qui fait qu'en pratique, c'est exclusivement par l'absence de papiers que la démarche d'audition sera engagée.

Lors d'une réunion du conseil d'adjoints du 8ème arrondissement de Lyon, nous avons décidé de limiter au maximum le nombre des auditions. Lorsque le Procureur, saisi par un tiers, nous demande de procéder à une audition ou lorsque le service des mariages de la mairie reçoit un couple qui semble remplir les conditions pour être auditionné, il arrive fréquemment que l'élu concerné signe un « procès verbal d'inutilité » après avoir pris connaissance du dossier.

Toutes les mairies d'arrondissement n'agissent pas de la même façon. Si le 8ème compte moins d'une dizaine « d'entretiens » réalisés, d'autres arrondissements, cités en exemple par le Procureur, en avaient déjà effectué plus de cinquante en 2005, soit un mariage sur trois ! C'est-à-dire, tout mariage comprenant un étranger...

Et le Procureur intervient chaque semaine auprès du service des mariages du 8ème pour que davantage d'auditions soient réalisées, alors que les élus qui assurent cette mission ont pour seul objectif de traquer les mariages réalisés sous la contrainte.

### Démantèlement du Fonds d'Action et de Soutien à l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations (F.A.S.I.L.D.)

Les personnels du F.A.S.I.L.D. (Fonds d'Action et de Soutien à l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations) étaient en grève le mercredi 11 janvier.

En effet, prétendant apporter une réponse « rapide et concrète » à la « crise des banlieues », le Gouvernement a organisé de fait et dans la précipitation la casse du principal outil chargé de l'intégration et de la lutte contre les discriminations. Son projet de loi pour « l'égalité des chances », présenté au Conseil des Ministres le 11 janvier, prévoit la création d'une « Agence Nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances »

Cette Agence, créée à partir d'une fusion entre le FASILD, la DIV (Délégation Interministérielle à la Ville) et l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme), programme en réalité le démantèlement des missions, de l'organisation administrative et des équipes du FASILD

Alors que, depuis 1958, l'action du FASILD en faveur de l'intégration et la lutte contre les discriminations, a soutenu l'émergence et le développement de nombreuses associations sur l'ensemble du territoire national, les effets de la création de cette agence pour les secteurs d'intervention actuelle du FASILD risquent d'être : La réduction massive des financements pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (missions non citées dans le projet de loi) la perte d'autonomie de décision, le risque fort de l'affaiblissement et de l'instrumentalisation du secteur associatif, la substitution de la politique d'intégration des populations immigrées et de la lutte contre la discrimination par une politique sécuritaire et de contrôle social, et enfin la perte d'emploi pour les 300 agents du FASILD.

Lors de la session plénière de l'assemblée régionale de Janvier 2006 l'ensemble des conseillers régionaux Verts ainsi que les élus des autres groupes de la majorité ont adopté un vœu demandant au gouvernement de veiller à préserver les missions et l'indépendance du FASILD.

Ils prévoient de rencontrer les représentants syndicaux de cette structure afin de trouver des réponses urgentes et concrètes à l'échelle de la région.

L'investigation est donc très délicate. Il faut permettre à la personne – le plus souvent la femme – de pouvoir exprimer une éventuelle détresse, tout en respectant la vie privée des individus et leur droit de ne pas dévoiler leur « jardin secret ». Cette exigence peut entrer en conflit avec les pressions exercées par les autorités administratives. Ainsi, il est arrivé que le fonctionnaire municipal assistant l'élu dans la prise de notes et la rédaction du procès-verbal prenne l'initiative d'intervenir de façon un peu trop insistante devant le silence d'une jeune femme à propos d'un moment de son histoire personnelle, pensant, à tort, faciliter la tâche de l'élu.

La jeune femme a alors éclaté en sanglots, avant d'expliquer que son précédent mariage, célébré à l'étranger, lui avait été imposé par ses parents, avec l'homme qui l'avait violée, pour préserver l'honneur de la famille... Elle s'était ensuite libérée de l'emprise de son agresseur et avait réussi à divorcer après avoir acquis la nationalité française ; c'est la précocité de ce divorce qui a paru suspecte au procureur qui a demandé que soit menée cette audition.

Ce dérapage a provoqué un profond malaise et démontré la difficulté de l'exercice demandé aux élus et son danger dans l'hypothèse où ces élus décideraient d'utiliser ce dispositif à des fins de discrimination. Notre nouveau directeur général des services, a décidé de préciser les limites de l'initiative demandée aux fonctionnaires. C'est de sa capacité à encaisser les injonctions du procureur et à maintenir un niveau de réponse constant et cohérent avec notre éthique que dépendra la sérénité de l'instruction des dossiers de mariages.

Il s'agit là encore de capacités personnelles qui donneront peut-être des résultats localement satisfaisants mais n'assurent pas une cohérence d'ensemble et une égalité de traitement des citoyens à l'échelle de la Ville, même si l'équipe du 8ème arrondissement a réitéré sa volonté de ne pas participer à la politique discriminatoire sous jacente dans les lois Sarkozy et en appliquant la Loi, bien entendu, puisque c'est là une exigence de la démocratie, mais seulement dans le souci de protection des personnes.

**Les élus doivent pallier le déficit démocratique résultant d'une trop large faculté d'interprétation des textes,** s'engager aux côtés des associations et des collectifs de citoyens, comme Resovigi à Lyon, et répliquer aux dérives liberticides des lois récentes et programmées en matière d'immigration dont nous avons décrit ici l'une des expressions.

*Patrick ODIARD  
Adjoint aux affaires sociales  
8ème arrondissement.*

## SEB FAIT MONTER LA PRESSION.

**Ce n'est pas parce que ces usines ne sont pas rentables qu'on veut les fermer, c'est parce qu'elles le sont moins que ce qu'exigent les financiers et les actionnaires.**

L'annonce par le groupe Seb de la suppression de 1000 emplois est scandaleuse.

Il y a quelques mois, le groupe Seb héritait pourtant de la partie la plus rentable du groupe Moulinex en échange d'aides diverses et variées et d'engagements à maintenir l'emploi !

Cette façon de procéder illustre bien la soumission absolue des projets industriels aux simples logiques de rentabilité financière.

Le gouvernement quant à lui a lancé à grands coups de trompettes ses pôles de compétitivité, en prétendant ainsi résoudre les problèmes de l'industrie.

En réalité, imbu de ses discours nostalgiques

de grande puissance, il feint d'ignorer que les problèmes d'emplois dans l'industrie française concernent principalement les secteurs des biens de consommation et des biens intermédiaires auxquels il devrait s'intéresser davantage.



Comment devrait on agir dans l'avenir?

\* En soutenant l'innovation technologique dans ces secteurs, en travaillant sur des produits écologiquement durables et énergétiquement plus efficaces, à bien plus forte valeur ajoutée.

\* En raisonnant en terme de bassins d'emplois et de systèmes productifs locaux.

\* En associant davantage les syndicats à la prévention et à la reconversion des sites et des salariés par anticipation.

Cette actualité désolante montre enfin l'importance de réfléchir aussi en terme de sécurité sociale professionnelle pour sécuriser les revenus et rendre cohérents les parcours de formation tout au long de la vie.

**Pierre HEMON**  
Conseiller municipal  
6ème arrondissement de Lyon.

La soirée qu'il ne fallait pas rater...

## LA FIN DU PÉTROLE BON MARCHÉ : L'URGENCE DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La hausse du prix du pétrole, le changement climatique et la perspective de la fin des énergies fossiles devraient imposer l'ouverture d'un vaste débat national. Au Centre Culturel de Villeurbanne, le 13 janvier, Yves Cochet, député Vert, ancien ministre de l'environnement du gouvernement Jospin et auteur du livre « Pétrole apocalypse », nous a proposé sa vision réaliste et responsable.

Le pétrole est un bien précieux -essentiel!- Il est partout : médicaments, ordinateurs, ... L'augmentation de son prix ( déjà + 300 % en 3 ans) est inévitable et n'en est qu'à ses débuts. Dès demain, elle va remettre en question notre mode de vie et signera la fin du monde tel que nous le connaissons. Cette fin du pétrole bon marché est due à un triple choc : géologique (ressources limitées et donc raréfaction inéluctable), économique (demande supérieure à l'offre du fait en particulier des pays émergents Inde, Chine, Brésil...) et géopolitique (contrôle des ressources y compris par la guerre comme en Irak).

Ce bouleversement imminent va provoquer d'énormes instabilités économiques et sociales. C'est une grave menace car trop peu de responsables politiques en sont conscients et l'anticipent, habitués à vanter le miroir aux alouettes du retour de la croissance. Or, cette croissance, symbole du progrès social pendant les Trente Glorieuses, a creusé les inégalités au sein de nos sociétés et vis à vis des pays du Sud. Elle n'est pas soutenable, nous le savons tous et sa fin entraînera celle du capitalisme. C'est une bonne nouvelle ? Seulement si cela n'arrive pas trop brutalement. Si nous arrivons à l'intégrer, à le gérer et non pas à le subir. Dans ce cas, ce peut être une chance car la cri-

se énergétique nous obligera à mettre un frein au gaspillage sans vergogne de nos ressources, gaspillage par ailleurs responsable d'une bonne partie du changement climatique. Une chance encore, car les énergies renouvelables et l'isolation dans les bâtiments sont deux formidables gisements d'emplois... La hausse des prix de l'énergie va inverser la philosophie actuelle des transports pour tendre vers le moins vite, moins loin, moins souvent et plus cher. Elle nous fournira l'occasion de contrer les effets



néfastes de la mondialisation par des re-localisations d'entreprises et d'activités économiques ou agricoles, dont les coûts de transports

deviendront trop importants. Elle favorisera par exemple les produits régionaux de saison demandant peu de transport et créateurs d'emplois locaux...

Afin de conserver la paix, la démocratie, et la solidarité, nous devons donc impérativement réduire dès aujourd'hui notre consommation de pétrole pour amortir les chocs de la crise énergétique et du changement climatique. La sobriété dans nos sociétés contemporaines est le seul espoir de maintenir nos valeurs humaines et d'offrir un monde vivable à nos enfants. L'analyse lucide d'Yves Cochet sur l'énergie et la déplétion du pétrole s'inscrit pleinement dans les « fondamentaux » des Verts. L'approche que nous défendons depuis 20 ans est aujourd'hui plus que jamais d'actualité et les politiques publiques en matière d'énergie doivent absolument appliquer le principe « penser globalement, agir localement ». Son brillant exposé nous a confortés dans nos actions pour plus de transports en commun, de modes de déplacements doux, de Pédibus, d'« auto-partage », d'AMAP, de jardins partagés, d'énergies renouvelables, de Haute Qualité Environnementale dans l'habitat et les bâtiments publics... et tout ce qui contribue à un développement durable.

Selon la belle formule de Gramsci « le pessimisme de la connaissance n'empêche pas l'optimisme de la volonté ». Il nous faut tout mettre en œuvre pour changer le (mauvais) cours des choses. L'urgence est là mais l'espoir aussi.

**Jean-Claude Ray**  
Conseiller municipal de Villeurbanne  
délégué à l'écologie urbaine  
et au développement durable

## DIVERSITE CULTURELLE

«Toute culture naît du mélange, de la rencontre, des chocs. A l'inverse, c'est de l'isolement que meurent les civilisations» Octavio Paz, prix Nobel de littérature.

En 2001, deux mois après les attentats terroristes sur les twin towers à New York, était promulguée la déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle. En octobre 2005, une convention internationale, véritable instrument juridique, était à son tour adoptée par l'UNESCO. Reste à la charge des Etats membres de la ratifier pour qu'elle soit applicable et de la promouvoir pour qu'elle soit effective.

**Aujourd'hui, le concept de diversité culturelle est mobilisé dans notre pays, le plus souvent pour défendre notre modèle culturel national face aux assauts des industries culturelles étrangères.** Néanmoins, la France hésite encore à reconnaître la réalité multiculturelle sur ses propres territoires.

L'Etat a fondé des politiques culturelles certes propices à la diversité artistique, mais qui abordent la société française comme un tout homogène.

Ce registre d'action culturelle s'avère aujourd'hui peu adapté aux défis de la mondialisation et au processus interculturel indispensable à la connaissance et à la coexistence de tous nos citoyens.

Les débats sont nécessaires pour que germent des envies et des expériences inédites. La diversité culturelle, affaire d'Etat, devient aussi une préoccupation des collectivités territoriales. La ville de Lyon vous invite à préciser les enjeux et les termes de la diversité culturelle en assistant à

une conférence qui réunit :

- Patrice Meyer Bisch, coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'Homme et de la chaire UNESCO pour les droits de l'Homme et la démocratie à Fribourg, co-auteur de la Déclaration internationale sur la diversité culturelle de l'UNESCO, rédacteur de nombreux articles sur « communauté politique, culture(s) et citoyenneté ».

- Bernard Jouve, directeur de recherche CNRS à l'ENTPE à Vaulx-en-Velin, analyse sur les thèmes de la gouvernance locale et de la diversité au Canada et en Europe, co-auteur de l'ouvrage «Les métropoles face aux défis de la diversité culturelle », éditions PUG.

**La conférence se tiendra à l'Hôtel de Ville de Lyon, le 15 février 2006 à 18h30.**

Inscription : faurehdv@mairie-lyon.fr ou au 04 72 10 51 81.

*Pascale Bonniel Chalier  
Adjointe au Maire de Lyon  
Déléguée aux événements  
et à l'animation culturels*



Lyon

## VERS LE BASCULEMENT ÉCOLOGIQUE DE LA VILLE DE LYON.

Lors du conseil municipal de décembre 2005, le groupe des Verts avait annoncé que 2006 serait l'année du basculement écologique pour la réalisation du plan de mandat et que l'on irait vers un verdissement de celui-ci.

Les trophées remis pour la 14e édition du palmarès des transports urbains du magazine « Ville et Transports » confirment ce basculement.

Ainsi, les TCL ont été sacrés « meilleur réseau de transport en commun français » arrivant en tête dans les 6 critères principaux (offre, capacité, déplacements, fréquentation, fréquences ainsi que le nombre de places en parc relais).

Cerise sur le gâteau, grâce à VéloV' et les programmations Zone 30, Lyon reçoit aussi la palme des modes doux.

En attendant la réalisation de la 1ère étape des Berges du Rhône qui reliera en centre ville sur 5 Km de coulée Verte le parc de Gerland renforcée par sa 2ème tranche et le parc de la Tête d'or par l'originale plaine africaine, l'année 2006 est ainsi confirmée comme l'année du basculement écologique.

Il reste à améliorer sensiblement l'offre des pistes cyclables et la politique tarifaire des TCL...

*Alain GIORDANO  
Président du groupe des élus Verts  
de Lyon  
Porte-parole des Verts du Rhône*

## FAIRE DE LA POLITIQUE

Faire de la politique, de l'écologie politique, c'est trouver la bonne distance entre son programme et l'intérêt général entre les citoyens et nos représentants d'un parti porteur de valeurs.

Faire de la politique c'est donner envie, envie de transformer la cité, envie de se mettre en mouvement, envie de convaincre et de changer !

Les Elus Verts, sont d'abord les Elus du peuple, de tous et aussi des Elus Verts.

De même, lorsque militants nous nous retrouvons dans les associations, nous sommes d'abord membres de cette association et par ailleurs membres des Verts.

Faire de la politique c'est donner envie par notre action de nous rejoindre et non un affichage didactique.

Il ne s'agit pas de se coller un autocollant sur le front et de demander à l'autre d'en faire autant ! Et tant mieux !

D'une certaine façon, la politique n'est plus un leurre, les citoyens s'informent et n'ont pas envie qu'on leur vende clefs en main un programme dont ils savent souvent le «vrai-faux».

Ce «vrai-faux» qui les a éloigné de la politique justement.

En tant qu'Elue Verte, je suis amenée naturellement et quotidiennement à rencontrer les réseaux d'associations d'écologistes, les porteurs de projets innovants dans des domaines qui nous tiennent à cœur : les énergies renouvelables, le commerce équitable, les épiceries sociales, les couveuses d'entreprises coopératives, les AMAPS, les associations de services de proximité.

Accompagner leurs projets est tout aussi important que la subvention qui va avec. C'est par cette action que nous consolidons notre politique et que nous faisons la différence.

C'est par la démonstration de ce que nous sommes capables de faire émerger avec les citoyens que nous posons les bases de notre politique.

Notre expérience d'Elus est jeune (1995). Mutualisons nos expériences pour bâtir le programme de demain. Ne tombons pas dans les travers des partis centenaires qui nous entourent à gauche !

Le pouvoir n'a de sens que lorsqu'il permet l'action de transformation. Démontrons ce que nous sommes capables de changer ensemble pour plus d'équité ici et maintenant, pour l'avenir de la planète.

Déclinons les agendas 21, nous en sommes les premiers militants.

*Guylaine GOUZOU-TESTUD  
Adjointe au Maire de Lyon*

## LETTRÉ OUVERTE AUX CENSEURS

L'actualité de ces derniers jours nous a une nouvelle fois montré que la liberté de la presse n'était pas, dans notre pays, une liberté aussi évidente qu'elle n'y paraîtrait.

Et pourtant la liberté de la presse constitue la base de toute société démocratique. La liberté d'informer et d'exprimer ses opinions est une garantie contre le totalitarisme.

Donc, il est intolérable et dangereux d'entraver cette liberté. L'entrave est d'autant plus grave qu'elle émane du politique.

Les médias sont souvent décrits comme le quatrième pouvoir d'une société démocratique après les pouvoirs exécutif, législatif judiciaire. De même qu'il serait scandaleux que le pouvoir exécutif s'immisce dans une affaire de justice, son intrusion pour museler une opi-

nion dissidente exprimée par voie de presse est inacceptable.

Agir ainsi conduit invariablement à la pensée unique et nuit du même coup au pluralisme idéologique nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie. C'est d'ailleurs le conseil constitutionnel lui-même qui reconnaît le pluralisme de la presse comme un objectif de valeur constitutionnelle.

L'atteinte au pluralisme apparaît alors comme un acte de faiblesse de la part d'une personne en position dominante. Le plus honteux est que ces atteintes ne sont même pas frontales et assumées mais se font au contraire dans la plus grande discrétion, en asséchant financièrement les organes de presse.

Sachant les difficultés éprouvées par la presse écrite ces derniers temps, on mesure aisément

l'impact radical des pressions exercées sur les annonceurs pour qu'ils abandonnent toute collaboration avec les journaux.

A nos yeux, toute personne responsable d'une quelconque atteinte au pluralisme de la presse, se rend du même coup coupable d'une attaque envers la démocratie. Cela a pour conséquence de renforcer de plus en plus les idées anti-républicaines, les rendant audibles et acceptables car exprimées par des individus habituellement considérés comme des démocrates.

Cessez d'imiter les tyrans de notre Histoire récente et lutez à armes égales avec les journalistes, acceptez donc le débat contradictoire !

*Loïc Robert*

## Securité

### L'ÉTAT D'URGENCE OU LA TENTATION D'UN 21 AVRIL BIS?

Le gouvernement actuel est plus impopulaire que jamais. Les réformes successives, dont la dernière en date instituant le contrat nouvel embauche s'attaque directement au code du travail, ne font que rendre plus crédible un changement de majorité pour 2007.

Mais le gouvernement emmené par son ministre de l'intérieur n'entend les choses de cette façon. Aussi dans ce cas, on ressort les bonnes vieilles recettes de la droite qui ont déjà fait leur preuve et menées au 21 avril 2002 : immigration, insécurité, république menacée...

C'est dans ce cadre qu'intervient la prorogation de l'État d'urgence. Rappelons brièvement que la loi du 3 avril 1955 permet entre autre

- l'instauration du couvre-feu pour tous
- la limitation de la liberté de presse et d'expression
- les perquisitions sans mandat de jour comme de nuit
- la levée du droit de grève
- le recours à l'armée pour organiser la sécurité intérieure.

Cette nouvelle provocation (on applique au banlieues les même méthodes qu'en Algérie) résume bien mon sens la stratégie du gouvernement :

On joue sur les peurs, on dérive petit à petit vers un régime liberticide et du même coup on fait oublier les points noirs de l'action du gouvernement, à savoir tout le reste!

Mais il ne faut pas se voiler la face. Ce n'est pas en passant les cités au « Karcher » que l'on parviendra à résoudre un problème si profond. La

#### La justice à Lyon est encore mise en cause pour l'affaire Cédric.

Pour une histoire de poubelle jetée d'une passerelle, dans le quartier de Balmont à la Duchère, dans laquelle il n'a rien à voir, Cédric a été mis hors de cause lors du procès, le 6 août 2003. Le juge a prononcé sa relaxe au regard de l'absence de preuves apportées par les deux parties (témoignage des deux policiers, témoignages de personnes présentes avec Cédric au moment des faits, aveux d'une tierce personne reconnaissant les faits avant de se rétracter, absence d'enquête et de confrontation...).

Lors d'un nouveau procès en appel, le 3 février 2004, sans élément nouveau apporté au dossier, la Cour d'appel de Lyon présidée par Grégoire Finidori (surnommé « Fini de rire » dans les couloirs du Palais de Justice) l'a quand même condamné à 13 mois d'emprisonnement ferme ! Cédric Djoko est incarcéré depuis le 1er décembre 2005.

La multiplication des décisions litigieuses de la cour d'appel de Lyon commence à poser des questions sur la Justice à Lyon.

politique « anti-racailles » n'a pour effet que de régler le problème en surface. Aussi, tant que les discrimination à l'embauche ne cesseront pas, tant que l'accès à une éducation dans des conditions dignes ne sera pas assuré, tant que la mixité sociale ne sera pas promue etc., alors il nous faudra vivre dans un État d'urgence permanent puisqu'il n'y a pas moins de mécontentement ni moins de frustration aujourd'hui qu'il y a deux semaines. Aussi les événements auxquels nous avons assistés sont susceptibles de se reproduire à tout moment.

Aussi, nous devons être vigilent car pour le moment la politique gouvernemental tend à favoriser l'extrême droite en rendant le discours de celle-ci politiquement correcte. Loin de chasser sur les terres de Le Pen, Sarkozy le renforce en rendant ses idées « acceptables ». Le rétablissement de la double peine instauré par le ministre d'État n'est rien d'autre qu'un des points du programme du front national. En voulant faire reposer tous les maux de la société sur les immigrés, on ne peut que contribuer à la xénophobie, c'est à dire à la peur de ce qui est différent et donc à son rejet.

Il est donc du devoir de tous ceux qui sont attachés à la démocratie de dénoncer ces politiques sécuritaires, de rappeler qu'elles ne sont qu'un écran de fumée destiné à masquer la politique du gouvernement qui rappelons le, a supprimé la police de proximité et a considérablement réduit les subventions aux associations de quartier.



## NON À BOLKESTEIN

### Pourquoi les Verts s'opposent-ils à cette directive ?

- La justification de la proposition de la Commission est plus idéologique que pratique.

Proposée en janvier 2004, pour faire de l'Union européenne «l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde en 2010», elle est proposée comme une mise en oeuvre de la libre circulation des services.

En réalité, les débats qui ont eu lieu ont montré qu'elle n'offre pas la sécurité juridique ni la transparence nécessaires à la prestation transfrontalière de services.

Personne n'est vraiment demandeur d'une directive au champ aussi vaste

- La directive mènera à un dumping social et environnemental.

La directive établit comme règle générale pour la libre circulation des services le principe du pays d'origine qui prévoit que les prestataires de services ne seraient plus soumis aux lois et règlements du pays où l'activité a lieu mais bien à ceux du pays où ils ont leur siège social. A travers ce type de législation, l'Union européenne renoncerait à l'harmonisation en tant que caractéristique centrale de son marché intérieur.

- L'impact de la directive sur l'emploi et la croissance est surestimé.

La directive Bolkestein favoriserait proba-

blement le développement de grands consortiums transnationaux de prestataires de services et mettrait en péril les petits prestataires locaux.

- Le champ est beaucoup trop vaste et inclut les services d'intérêt (économique) général.

- Il n'y a pas eu d'étude d'impact juridique sérieuse et dès lors la directive provoquerait des incertitudes juridiques.

- En particulier, la directive est incompatible avec la directive sur le détachement des travailleurs.

### Les propositions alternatives des Verts

Les Verts proposent entre autre une approche alternative concernant un nombre limité de services commerciaux. Cette approche devrait être en cohérence avec l'objectif de l'harmonisation communautaire et s'appuyer sur certains principes en particulier :

- l'application du principe du pays hôte au lieu du principe du pays d'origine tant qu'il n'y a pas d'harmonisation complète et vers le haut en matière d'accès à l'activité d'un service et à son exercice

- la création de guichets uniques afin de faciliter l'accès des prestataires de services aux informations pertinentes et d'améliorer la coopération administrative entre les Etats membres.

## CYCLE DE FORMATION

**Samedi 18 Février 2006**

### •Aménagement du territoire et urbanisme et politique d'habitat

• Objectifs

Connaître les principales notions de l'aménagement du territoire, les principaux mécanismes d'urbanisme, les outils du maire : Permis de construire, déclaration de travaux, règlement d'urbanisme, ...

Connaître les politiques d'habitat, les politiques du logement social, d'hébergement d'urgence, d'accueil des gens du voyage.

**Samedi 18 Mars 2006**

### Histoire politique de la gauche et de l'écologie politique

• Objectifs

Connaître l'histoire de l'écologie politique

• Moyens

Présentation et analyse de l'histoire des mouvements issus du marxisme : histoire, syndicats, colonies, extrême gauche, mai 1968, ...

Découverte des éléments historiques marquants de l'écologie et du développement durable : histoire, organisation, ...

Les formations auront lieu au local des Verts Rhône,

27 rue Ferrandière à Lyon (2è). De 9h à 16h30, le repas est compris.

Il n'est pas nécessaire d'assister à l'ensemble des cycles. Merci de vous inscrire rapidement.

## CONTRE LA DIRECTIVE BOLKESTEIN...

Deux manifestations ont lieu à Strasbourg :avec départ en bus depuis Lyon

**Samedi 11 février**

Départ 7h précises piscine du Rhône pour arriver à 13h30 à Strasbourg.

L'inscription se fait donc à Solidaires Rhône, 2 rue Chavanne 69001 Lyon, tel 04 78 30 49 54;

Chèque à l'ordre de Solidaires Rhône avec mention «manif Bolkestein du 11/2».

Tarif convenu : 15 euros minimum pour les salariés;

10 euros pour chômeurs et étudiants. (Rappel: le prix de revient d'une place est de 37,5 euros)

**Mardi 14 février** à l'appel des syndicats européens. Départ à 4h45 Palais des Sport de Gerland.

Le groupe local de **Saint-Priest**

organise un débat sur le thème

### Santé et environnement

Vendredi 10 Mars à 20h30

à la Maison des associations

1 rue A. Briand à St -Priest

Il sera animé par Anne de Beaumont, secrétaire régional des Verts.

## MINE DE RIEN



## BENEVOLES DE TOUS LES PAYS UNISSEZ-VOUS.

Pour venir donner le coup de main à la préparation et au déroulement du 20<sup>e</sup> Salon de l'Ecologie et des Alternatives : PRIMEVERE 2006.

Souvenez vous (pour les plus anciens), le salon PRIMEVERE qui a 20 ans cette année a été créé par les Verts du Rhône sous la forme de «Rencontres (déjà) Ecologistes» devenues en 1987 la Fête du Printemps Deuxièmes Rencontres Ecologistes, les deux au centre Pierre Valdo puis changement de nom et d'échelle avec PRIMEVERE 88 au Palais des Congrès aujourd'hui démolit, avec en vedette Hubert Reeves et Michelle Rivasi.

Après avoir pris le chemin de la Halle Tony Garnier en 1990, le salon est pris en charge par l'association Primevère créée aussi en 1990: les risques financiers étaient beaucoup trop important pour une structure comme les Verts Rhône, ou même Rhône-Alpes, qui vivaient avec des bouts de ficelles avant le financement des partis politiques (à chaque réunion mensuelle chacun mettait dix francs dans la caisse pour payer le loyer de la rue Bodin).

Le lien avec Les Verts n'est pas cassé puisque les Verts Rhône-Alpes ont toujours un stand gratuit en échange de bénévoles contactés par le fichier des adhérents et sympathisants des Verts, du Rhône essentiellement. Les Verts Savoie ont assuré la buvette Petite Soif jusqu' à l'an dernier où c'est une association qui a pris le relais. Pendant des années les Verts Ardèche ont géré l'espace enfants. Il y a également un engagement des responsables de Primevère

de ne pas nuire aux Verts par exemple lors du choix des conférencier-e-s.

La réussite du salon – plus de 30.000 visiteurs en trois jours, les exposants qui se battent pour venir – repose sur les salarié-es bien sûr mais en très grande partie sur les bénévoles qui donnent beaucoup : le conseil d'administration et les participant-e-s aux commissions toute l'année, d'autres ponctuellement pour les envois, pour le montage du salon (électricité, traçage, installation des salles de conférences, de l'espace restaurant, etc..). Pendant le salon lui même il faut au moins 150 bénévoles pour que ça tourne (à la caisse, aux entrées, aux sorties, aux poubelles, aux conférences, aux ateliers, à l'espace enfant, sans oublier la gestion de l'espace bénévole pour accueillir et nourrir tout ce beau monde) et pour le démontage et le nettoyage final : tâche ingrate mais pourtant indispensable.

Réservez les premiers jours de mars 2006 : le salon à lieu les 3-4-5 mars, montage à partir du 1<sup>er</sup> mars, démontage les 5 et 6 mars. Vous êtes attendus avec impatience, merci de prévenir dès que possible de vos possibilités.

Contact : primevere@wanadoo.fr  
tel: 04 74 72 89 90

*Paul Coste*

*Président de l'association Primevère*

Et bien sûr il y a le stand des Verts à installer et à tenir. Pour cela vous contacter Brigitte au local 04 78 92 99 92 ou lesverts69-communication@wanadoo.fr

## Agenda des Verts...

### Conseil fédéral

mardi 14 février à 20h30  
mardi 14 mars à 20h30

### Direction collégiale

lundi 6 février 20h30  
Lundi 20 février 20h30  
Lundi 6 mars 20h30

### Commission Banlieues et immigration

mardi 7 mars à 19h au local

### Commission Risques Technologiques Majeurs

Jeudi 30 mars à 19h30 au local

### Commission déplacement

mercredi 15 février à 20h au local

### CYCLE DE FORMATION

#### Séance 3

samedi 18 février  
de 9h à 16h30 au local

puis suivante le samedi 18 mars

### Permanences - accueil au local de 18 à 20h

Jeudi 9 et 23 février  
Jeudi 9 et 23 mars

Samedi 25 mars

### Rencontre à la région avec les élus sur la Décroissance

8 avril 2006  
à Lyon

## Assemblée Générale des Verts Rhône-Alpes

## Copinages..

**Le Centre Alternatif de Documentation** ouvre à Lyon le mercredi 8 février 2006, 27 Montée St Sébastien - 69001.

Il mettra notamment à disposition les archives de la revue Silence.

La délégation à l'Economie Sociale de Lyon a soutenu financièrement cette action de mémoire dans le cadre d'une autre «université populaire».

**Resovigi** organise un débat sur le projet de loi immigration : le SAMEDI 11 FEVRIER 2006, de 9h à 12h, à l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Lyon rue Appleton, 69007 Lyon, derrière le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (Tram T2 premier arrêt après Perrache, avenue Berthelot), petit amphi. Pour plus de précisions, consulter le site : [www.resovigi.org](http://www.resovigi.org)

## VENEZ NOUS REJOINDRE

- Je souhaite obtenir des informations sur Les Verts
- Je souhaite recevoir un dossier d'adhésion aux Verts

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse :

CP : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel :

Renvoyer à : Les Verts Rhône – 27 rue Ferrandière – 69002 LYON  
Tél : 04 78 92 99 92 – Fax : 04 72 40 98 03 –

Courriel : [rhone@ra.lesverts.fr](mailto:rhone@ra.lesverts.fr)

